

LA DÉFINITION DE INHIBITION

L'inhibition en psychophysiologie

Il s'agit d'une diminution ou d'une suspension de l'activité d'un système sous l'action stimulante d'un élément nerveux en relation avec ce système. En psychologie, l'inhibition est un concept hypothétique employé pour expliquer certains phénomènes tels que l'extinction d'une réponse conditionnée ou l'acquisition d'une réaction différentielle à deux stimulus voisins. L'inhibition est un processus antagoniste de l'excitation.

Le concept psychologique d'*inhibition* a été utilisé pour la première fois par Ivan Pavlov pour rendre compte de la diminution ou de l'arrêt d'une réponse conditionnée lorsque celle-ci n'est plus suivie du stimulus inconditionnel (procédure d'extinction). Pavlov entend donc affirmer, par ce concept qui s'oppose à celui d'*excitation*, le caractère actif du processus d'extinction. Dans la procédure de discrimination, dans laquelle le sujet doit émettre une réponse à un seul stimulus lorsque plusieurs stimulus proches sont présents, Pavlov fait aussi l'hypothèse d'un processus d'inhibition pour expliquer que les réponses aux stimulus non pertinents cessent.

Par comparaison avec ce processus, qu'il désigne du terme d'*inhibition interne*, Pavlov appelle *inhibition externe* le blocage temporaire d'une réaction conditionnée provoquée par l'apparition d'un stimulus nouveau entraînant une réponse d'orientation.

Clark Hull a repris cette notion d'*inhibition* d'une manière différente en postulant qu'un stimulus déclenche un *potentiel excitatif* et un *potentiel inhibitif* dont la somme algébrique donne un *potentiel net* qui, si sa valeur est suffisante, entraîne la réponse.

Le terme d'*inhibition* est utilisé parfois dans les recherches sur l'apprentissage et la mémoire, dans les expressions *inhibition proactive* et *inhibition rétroactive*, qui traduisent respectivement l'effet perturbateur d'un apprentissage préalable sur l'acquisition et/ou la rétention d'un second et l'effet perturbateur d'un apprentissage sur la rétention d'une acquisition antérieure. Mais on préfère généralement parler d'interférences.

L'inhibition en psychiatrie

En psychiatrie, l'inhibition désigne un blocage de l'activation émotionnelle chez un individu qui reste, malgré lui, incapable de réactions ou d'initiatives et qui peut parfois en souffrir.

Fréquente chez les timides, les psychasthènes, les émotifs soumis à des conditions particulières (par exemple, le silence d'un candidat à l'examen, le trac de l'acteur qui entre en scène, etc...), cette conduite se rencontre surtout dans les dépressions, où elle fait partie du syndrome de ralentissement bien décrit par Daniel Widlöcher. Dans les formes graves, elle peut aller jusqu'à l'état de stupeur mélancolique.